



# Le Saint-Vincent

NUMÉRO 38 - JUILLET 2023

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ DE VERSAILLES - VILLEPREUX- RAMBOUILLET

## Vacances béatifiantes

Voici venu le temps de l'été apportant pour un grand nombre le repos mérité des vacances. Une sorte de joie, de libération s'empare de l'esprit à l'idée de ne plus être contraint par le quotidien de l'année. Cette joie est bien légitime affirme saint Augustin ! « Il est bon que le sage relâche de temps en temps la tension de son esprit. »

Le corps humain lui-même a besoin de repos pour se refaire. Ses forces limitées ne le rendent capables que d'un travail limité. De même, lorsque l'âme s'applique aux réalités intellectuelles, il en résulte une fatigue mentale, qu'il s'agisse des œuvres de la raison pratique, spéculative et même de la contemplation. Saint Thomas affirme, et le bon sens avec lui : le remède à la fatigue de l'âme, comme à celle du corps, c'est le repos !

Pour le corps, le sommeil est le meilleur remède. Et pour l'âme ? Le repos de l'âme continue le philosophe : c'est la *delectatio*, le plaisir. Il convient de s'accorder quelque plaisir pour interrompre l'application de l'esprit. Il est bon d'user du jeu, des saines détente,



de la plaisanterie pour donner à l'âme un certain repos.

« Saint Jean l'évangéliste, voyant que quelques individus se scandalisaient de ce qu'il jouait avec ses disciples, dit à l'un d'eux qui portait un arc, de le tendre et de tirer une flèche. Celui-ci en tira plusieurs. Saint Jean lui demanda s'il pourrait continuer toujours. - Non, répondit cet homme, l'arc se briserait. Il en est ainsi de notre esprit,

reprit le bienheureux Apôtre, il se briserait, si on le tendait toujours. »

Pourtant, précise saint Thomas, trois précautions sont à prendre concernant ce repos de l'âme : ne jamais chercher le plaisir récréatif dans des paroles ou actions honteuses ou nuisibles ; ne pas s'y adonner au point de perdre toute gravité ; savoir tenir compte des circonstances de personnes, de temps et de lieu.

### SOMMAIRE

- Mot du prier .....
- L'existence de Dieu, une évidence ?..
- Calendrier trimestriel.....
- Carnet paroissial... ..

- p. 1
- p. 3
- p. 6
- p. 7



- Saint Vincent de Paul.....
- Élisabeth de Hongrie.....
- L'adoration du Sacré-Cœur.....
- Chronique .....

- p. 9
- p. 10
- p. 11
- p. 12

Ainsi, le repos des vacances ne consiste pas à s'émanciper des prières habituelles... ou, dans un autre domaine, à s'ouvrir à des fréquentations, des détente ou des spectacles qui n'élèveraient pas l'âme.

Tout un programme s'ouvre à nous pour ces vacances vertueuses et béatifiantes, dans le sillage enthousiasmant du pèlerinage de Pentecôte ! Loin d'être une pause vers la béatitude, les vacances sont pour l'âme une occasion nouvelle de vertu, dont celle du vacancier : l'eutrapélie ! Les vacances sont toujours occasion de perfection et de bonheur.

Faisons de la pratique des béatitudes, notre programme de vacances. Les trois premières écartent l'obstacle illusoire du faux bonheur de la jouissance désordonnée. Ne laissons pas libre cours à la domination des passions. « Bienheureux les pauvres, bienheureux les doux, bienheureux les affligés. » Il ne s'agit pas d'une pauvreté de l'esprit, mais de

la pauvreté en esprit. Ne connaissons-nous pas la vraie valeur des choses créées, leur rôle relatif par rapport au salut de l'âme ? Les vacances, période souvent somptuaire, ne mériteraient-elles pas de connaître une graine d'austérité et d'ascèse pour rappeler cette béatitude à notre esprit et en goûter la saveur ?

La vie chrétienne ne consistant pas seulement à écarter l'obstacle des passions dérégées et du péché, mais bel et bien à préparer notre béatitude par une vie bonne et active, le Christ dit : « Bienheureux ceux qui ont fait et soif de justice ; bienheureux les miséricordieux. » Alors, servons Dieu dans le prochain par la justice et la miséricorde. Choyons les belles heures de la vie de famille. Profitons d'une tension moindre dans les horaires pour donner du temps à ceux qui nous entourent, surtout ceux qui sont éprouvés. Faisons la charité de notre présence, attentive pour apaiser les malheurs et se réjouir des grâces de la vie présente.

Avec le secours divin, appliquons nos forces à la vie contemplative, à la vie d'union à Dieu. Jésus a dit : « Bienheureux les cœurs purs, bienheureux les pacifiques. » Ce sont les béatitudes des parfaits, celle des cœurs purs, tout à l'amour de Dieu, sans mélange et sans attache aux créatures, celle de la volonté affermie et apaisée dans l'accomplissement de la sainte volonté divine.

Le temps des vacances est propice au repos de l'âme. Recherchons ce qui est beau, ce qui est noble, ce qui est grand, ce qui est divin ! Ranimons la flamme de l'héroïsme chrétien au souffle de histoire, dans la lecture et la visite des églises, témoignage de la foi gravé dans la pierre. Contemplons les œuvres de Dieu et surtout, contemplons Dieu dans son œuvre !

À tous, des vacances reposantes, béatifiantes et non bêtifiantes !

Abbé Jean-Yves Tranchet

## Horaires des vacances (Du 23 juillet au 20 août 2023 inclus)

**Chapelle Notre-Dame de l'Espérance** : Le dimanche pas de messe à 8h,  
les autres messes sont maintenues (9h, 10h15, 12h et 18h30 sauf le 15 août)  
En semaine : messes à 7h25 et 19h

**Chapelle de l'Enfant-Jésus** : Messe le dimanche à 10h seulement  
(Confessions à 9h30)

**Chapelle Saint-Hubert** : Messe le dimanche à 10h seulement  
(Confessions à 9h30)

## L'existence de Dieu est-elle une évidence ?, par l'abbé Vincent Gélineau

Première question posée par saint Thomas dans la Somme théologique en abordant le problème de Dieu, cette interrogation souligne l'honnêteté intellectuelle du saint docteur. Dans un siècle de chrétienté à la foi exemplaire, il ose poser cette question dès le début de son étude. Cela donne à sa réflexion, ces lignes vont le manifester, une orientation et une vigueur particulières qui font de la doctrine de saint Thomas une réponse adaptée à nos siècles d'impiété.

Dans un premier temps, nous évoquerons le cadre traditionnel dans lequel fut longtemps envisagée la question de l'existence de Dieu, pour mieux souligner l'originalité de saint Thomas et manifester l'intérêt de son apport sur cette question.

### Le cadre traditionnel : l'existence de Dieu va de soi

Pour saisir l'état de la Tradition à l'époque de saint Thomas, le plus simple est de consulter son grand ami, saint Bonaventure, le docteur séraphique. En commentant les *Sentences* de Pierre Lombard, saint Bonaventure rencontre la question qui nous intéresse en deux endroits. Tout d'abord à la troisième distinction du premier livre, où il se demande si Dieu peut être connu par les créatures. Il explique que Dieu est souverainement connaissable en lui-même, mais que de notre côté, tant que nous ne sommes pas dans la vision béatifique, il y a un défaut qui nous empêche d'avoir une connaissance parfaite de Dieu <sup>1</sup>.

Il précise sa pensée sur ce point à la huitième distinction, où il se demande si l'on peut mettre en doute l'existence de Dieu. Vient ici naturellement l'argument de saint Anselme (1033-1109) qui affirme que Dieu est ce qu'on ne peut penser de plus grand et que cela implique

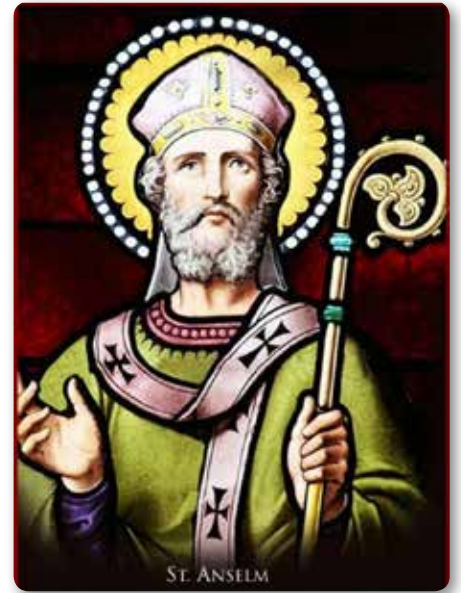
son existence réelle. Saint Jean Damascène va aussi dans le même sens : « La connaissance que Dieu existe est naturellement implantée en tous ». S'appuyant sur Hugues de Saint-Victor, saint Bonaventure propose cette réponse astucieuse : Dieu a laissé une telle connaissance de lui-même à l'homme que celui-ci ne peut jamais le comprendre, mais ne peut pas non plus ignorer qu'il existe. Autrement dit, on peut se tromper sur ce qu'est Dieu, mais on ne peut pas affirmer que Dieu n'existe pas, sauf si on ignore ce que Dieu signifie <sup>2</sup>. C'est bien dans ce sens qu'il lit les mots du psaume 13 : « L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu ». Il faut vraiment être aveuglé pour oser affirmer que Dieu n'existe pas.

### L'originalité de saint Thomas

Plus rigoureux dans sa méthode, saint Thomas n'admet pas l'évidence de cette question. En commentant les *Sentences*, il pose à l'occasion de la troisième distinction la question qui nous intéresse, et reprend cette même question dans son œuvre de maturité, la *Somme théologique*. Cette fois-ci, elle est mise en première place, au début de l'étude sur Dieu. On y retrouve les arguments utilisés par saint Bonaventure mais pris dans une autre perspective.

### Pourquoi Dieu semble évident ?

Lorsqu'il s'adresse aux infidèles dans sa *Somme contre les Gentils*, saint Thomas explique pourquoi l'existence de Dieu semble évidente. La première raison qu'il donne est très judicieuse et explique pourquoi les âmes fidèles ne se posent pas la question de l'existence de Dieu : « Une telle opinion a deux sources. La première est l'habitude. En effet, les hommes sont accoutumés à entendre et à invoquer le nom de Dieu ; or, l'habitude, surtout quand elle est aussi



ancienne que l'esprit, a autant de force que la nature, et il s'ensuit que les opinions dont nous avons été imbus dès l'enfance sont affirmées par nous comme naturelles et évidentes par elles-mêmes <sup>3</sup>. » Saint Thomas n'a aucun doute sur l'existence de Dieu, mais il tient à préciser la manière avec laquelle son intelligence connaît Dieu : ce qui vient de la foi, ce qui vient des seules lumières de la raison, ce qui est évident, ce qui le semble à cause de l'habitude et ce qui ne l'est pas du tout.

Il donne ensuite la raison plus profonde qui pousse, à tort, le théologien à considérer l'existence de Dieu comme une évidence. « La seconde source de cette opinion est la confusion que l'on fait entre ce qui est évident en soi et ce qui est évident pour nous. Car, absolument parlant et en soi, cette proposition : « Dieu est », est évidente, vu que la signification du mot Dieu est l'être même de Dieu. Mais comme cette réalité qu'on appelle Dieu ne peut être conçue par notre esprit, l'évidence de son existence nous échappe. » Captivé par la perfection de l'objet qu'il étudie, le théologien ne peut mettre en doute son existence et peut en venir à la tenir pour une évidence.

Il y a en effet quelque chose de particulier quand on s'intéresse à Dieu qui est l'être par excellence, l'être parfait. C'est d'ailleurs ainsi qu'il révèle son nom à Moïse : « Je suis celui qui suis <sup>4</sup> ». Comment pourrait-on mettre en doute son existence ?

### **Dieu, évident en soi, n'est pas évident pour nous**

Cet aveu de saint Thomas, pourtant si pieux, manifeste bien sa lucidité et son humilité. Lui, si intelligent, saisit bien que l'intelligence humaine est la plus faible des intelligences. Naturellement, elle n'atteint Dieu que par l'intermédiaire des créatures. Reprenant l'image d'Aristote, il la compare au hibou qui ne voit que la nuit et qui est ébloui lorsqu'il y a trop de lumière. En effet, l'être que nous connaissons n'est pas celui de Dieu. Même dans la vie mystique, la connaissance que pouvons avoir de Dieu garde une certaine obscurité. Nous ne sommes pas encore dans la vision béatifique.

Pour saint Thomas, l'affirmation du psaume 13 est une confirmation : « L'insensé a dit dans son cœur : "Il n'y a point de Dieu" ». Il n'y aurait pas d'athées si l'existence de Dieu était si évidente.

En répondant à l'argument tiré de saint Jean Damascène, « la connaissance de l'existence de Dieu est naturellement infuse dans tout être », saint Thomas précise sa pensée <sup>5</sup> : une chose est d'avoir une connaissance générale et confuse de l'existence de Dieu parce qu'on désire être heureux et que le bonheur de l'homme est effectivement de voir Dieu, mais c'est tout autre chose de vraiment connaître que Dieu existe. En effet, de même qu'il y a des athées, de nombreux hommes cherchent le bonheur dans les richesses et les plaisirs et non en Dieu.

Il estime que l'argument tiré de saint Anselme ne suffit pas à manifester l'existence de Dieu. Penser à un être très parfait ne suffit pas à

s'assurer de son existence. Il faut partir d'un existant pour arriver à montrer l'existence de Dieu : « Il n'est pas sûr que tout homme qui entend prononcer ce mot : Dieu, l'entende d'un être tel qu'on ne puisse pas en concevoir de plus grand, puisque certains ont cru que Dieu est un corps. Mais admettons que tous donnent au mot Dieu la signification qu'on prétend, à savoir celle d'un être tel qu'on n'en puisse concevoir de plus grand : il s'ensuit que chacun pense nécessairement qu'un tel être est dans l'esprit comme appréhendé, mais nullement qu'il existe dans la réalité. Pour pouvoir tirer de là que l'être en question existe réellement, il faudrait supposer qu'il existe en réalité un être tel qu'on ne puisse pas en concevoir de plus grand, ce que refusent précisément ceux qui nient l'existence de Dieu <sup>6</sup>. »

Mais, en rectifiant la position de ses prédécesseurs, saint Thomas reste modéré, soulignant ce qu'ils ont vu de juste : « En soi, Dieu est évident, car il est son essence ; c'est ainsi que parle saint Anselme, mais pour nous qui ne voyons pas son essence, ce n'est pas le cas. Cependant, sa connaissance est dite innée (position de saint Jean Damascène), en tant que par des principes innés nous pouvons facilement saisir que Dieu existe <sup>7</sup>. » L'interprétation bienveillante est ici tout à fait justifiée. Il suffit de consulter le passage évoqué pour s'apercevoir que saint Jean Damascène entend bien montrer l'existence de Dieu. Il ne la tient pas pour une évidence.

### **L'enjeu de la position de saint Thomas**

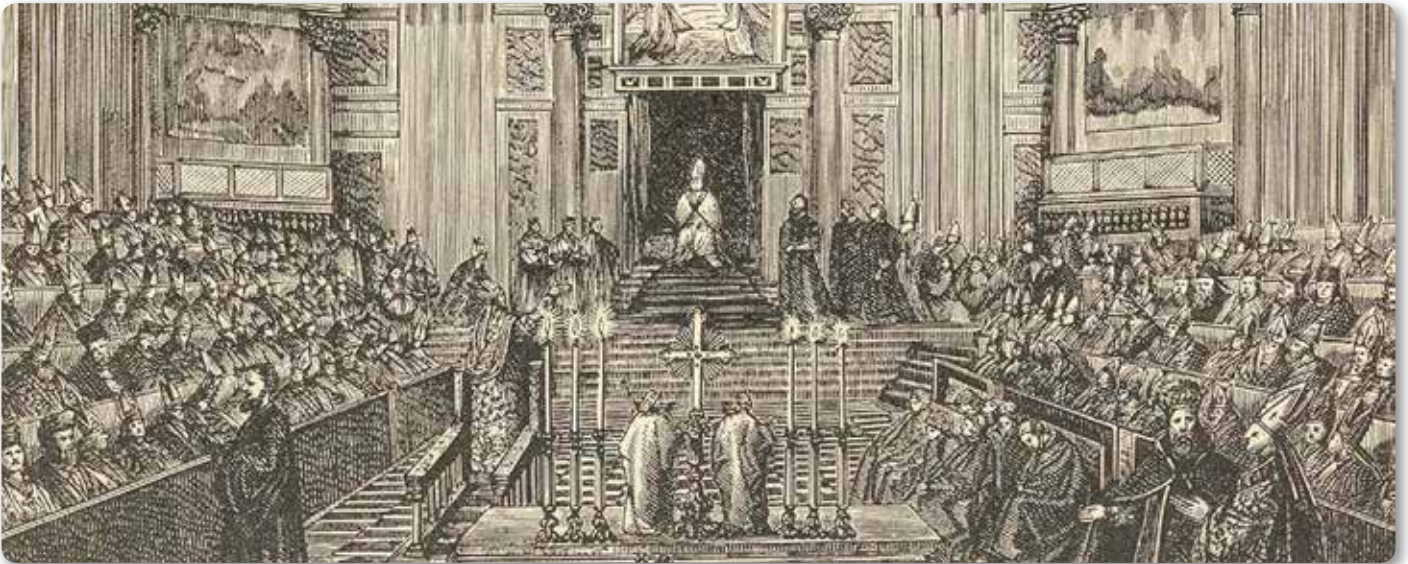
Penser que l'existence de Dieu est évidente ou le contraire peut sembler un débat subtil ou superflu. Cela ne change rien à la foi qui n'exige que la croyance au Dieu créateur du Ciel et de la terre, peu importe qu'il soit évident ou non. Sur ce point, comme en beaucoup d'autres, l'histoire de la pensée moderne donne raison à saint

Thomas et illustre son génie : il a mis le doigt sur un vrai problème qu'on ne peut négliger.

### **La possibilité de l'apologétique**

Comme l'explique Étienne Gilson, la question de l'évidence de l'existence de Dieu n'est pas anodine : « On comprend par là combien sont loin du compte ceux qui tiennent dès ici-bas pour une évidence notre connaissance de l'existence de Dieu. Ce sont de parfaits croyants, qui prennent leur foi pour une évidence, et l'erreur qu'ils commettent ne leur fait personnellement aucun mal. Il est pourtant dangereux d'induire les incrédules à penser que telles sont les seules raisons qu'un philosophe puisse avoir d'affirmer l'existence de Dieu. Placés en présence d'arguments frivoles, ceux qui n'ont ni foi en Dieu, ni démonstration de son existence, en concluent que Dieu n'existe pas <sup>8</sup>. » Autrement dit, affirmer l'existence de Dieu évidente rend l'apologétique impossible. On ne peut montrer ce qui est évident et il est difficile de discuter avec celui qui refuse l'évidence.

En manifestant d'emblée la non évidence de l'existence de Dieu, saint Thomas continue logiquement sa réflexion en s'interrogeant sur la possibilité de démontrer l'existence de Dieu et poursuit en donnant les fameuses voies qui manifestent cette existence. Ainsi sont posées les bases solides de toute sa réflexion sur Dieu tel qu'il peut être connu par la raison. Cet unique vrai Dieu, les païens sont inexcusables de l'ignorer, c'est ce qu'affirme d'ailleurs saint Paul : « Ce qui se peut connaître de Dieu est manifeste parmi eux : Dieu le leur a manifesté. En effet, ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres. Ils sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâces <sup>9</sup>. »



*Concile Vatican I (1869-1870)*

### ***Saint Thomas repris par Vatican I***

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le progrès du rationalisme moderne qui oppose radicalement la foi et la science pousse l'Église à préciser la doctrine sur les rapports entre foi et raison. Les exigences de saint Thomas qui pouvaient paraître inutiles quelques siècles plus tôt prennent ici tout leur sens. En ayant cherché l'honnêteté intellectuelle, il a rendu un grand service à l'Église.

En 1870, les textes de Vatican I s'inspirent de sa doctrine, en insistant sur la possibilité pour l'intelligence humaine de connaître certainement Dieu : « La même sainte Mère Église tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, au moyen des choses créées <sup>10</sup>. »

Il y a même plus, le canon qui suit ce chapitre condamne ceux qui estiment qu'on ne peut atteindre Dieu par la raison : « Si quelqu'un dit que Dieu unique et véritable, notre Créateur et Maître, ne peut pas être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine, au moyen des choses qui ont été créées ; qu'il soit anathème <sup>11</sup>. »

Quelques années plus tard, le serment anti-moderniste reprend

la même doctrine : « D'abord, je professe que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu, et par conséquent aussi, démontré à la lumière naturelle de la raison "par ce qui a été fait" (Ro 1,20), c'est-à-dire par les œuvres visibles de la création, comme la cause par les effets. »

### ***L'ignorance de saint Thomas chez les philosophes modernes***

On aimerait trouver la même rigueur chez les philosophes qui ont donné le ton à la pensée moderne. Comme l'affirme le chanoine Verneaux, la pensée moderne est intimement liée à deux grands philosophes : « Descartes le père de la philosophie moderne, Kant son pédagogue <sup>12</sup>. » Ils se sont tous deux exprimés et opposés sur le problème de l'existence de Dieu. Leur opinion peut tout à fait être jugée à la lumière de l'enseignement de saint Thomas.

Dans ses ouvrages majeurs, Descartes (1596-1650) <sup>13</sup> s'intéresse de près à l'argument tiré de saint Anselme qu'il admet et défend, sans bien voir qu'il est déjà réfuté par saint Thomas. Avec lucidité et humilité, saint Thomas avait noté que l'intelligence humaine n'atteint pas Dieu directement. Il en avait tiré les conséquences logiques. Descartes n'a pas la même humilité, et son erreur sur la ma-

nière de connaître Dieu est liée à une erreur plus générale sur la connaissance humaine.

Un peu plus tard, Kant (1724-1804) voit bien le défaut de l'argumentation de Descartes. Et, ignorant de l'enseignement de saint Thomas, il estime qu'on ne peut démontrer l'existence de Dieu <sup>14</sup>. Elle devient un postulat de la raison pratique, une vérité ajoutée artificiellement pour faire tenir la morale. Là encore, cette erreur de perspective correspond à son système qui refuse à l'intelligence humaine la possibilité d'atteindre vraiment et avec certitude, une réalité qui n'est pas sensible.

Sur ce point, Descartes, suivi par Leibniz (1646-1716), tout comme saint Anselme, ne va pas contre la foi. Mais, manquant de rigueur, il ouvre la voie à la position de Kant qui justifie l'œcuménisme, l'athéisme et toutes les formes d'impiété. En revenant sur cette question au *de Veritate* <sup>15</sup>, saint Thomas évoque l'opinion de ceux qui estiment que Dieu n'est pas évident, qu'il ne peut pas être démontré, mais qu'il doit seulement être tenu par la foi. Il donne comme exemple Maïmonide (1138-1204) et qualifie cette opinion, qui ressemble étrangement à celle de Kant et des modernistes, de manifestation fautive.

## Conclusion

Dès le début de sa *Somme théologique*, saint Thomas donne le remède à la pensée moderne qui ne veut plus admettre que notre intelligence soit faite pour voir Dieu, et qu'elle est si faible, qu'en cette vie, Dieu n'est pas une évidence.

Comme nous l'avons noté, le souci de précision de saint Thomas lui fait voir les erreurs de raisonnement tout en cherchant à dégager la part du vrai chez les philosophes et les théologiens qui l'ont précédé. Il aurait sûrement su apprécier le charme de Bossuet, qui touche ici davantage à la méditation théologique qu'à la démonstration apologétique : « De toute éternité Dieu est : Dieu est parfait, Dieu est heureux, Dieu est un. L'impie demande : Pourquoi Dieu est-il ? Je lui réponds : Pourquoi Dieu ne serait-il pas ? Est-ce à cause qu'il est parfait : et la perfection est-elle un obstacle à l'être ? Erreur insensée ! au contraire la perfection est la rai-

son d'être. Pourquoi l'imparfait serait-il, et le parfait ne serait-il pas ? C'est-à-dire : pourquoi ce qui tient plus du néant serait-il, et que ce qui n'en tient rien du tout ne serait pas ? Qu'appelle-t-on parfait ? Un être à qui rien ne manque. Qu'appelle-t-on imparfait ? Un être à qui quelque chose manque. Pourquoi l'être à qui rien ne manque ne serait-il pas, plutôt que l'être à qui quelque chose manque ? D'où vient que quelque chose est, et qu'il ne se peut pas faire que le rien soit, si ce n'est parce que l'être vaut mieux que le rien, et que le rien ne peut pas prévaloir sur l'être, ni empêcher l'être d'être ? Mais, par la même raison, l'imparfait ne peut valoir mieux que le parfait, ni être plutôt que lui, ni l'empêcher d'être. Qui peut donc empêcher que Dieu ne soit : et pourquoi "le néant de Dieu que l'impie veut imaginer dans son cœur insensé", pourquoi, dis-je, ce néant de Dieu l'emporterait-il sur l'être de Dieu : et vaut-il mieux que Dieu ne soit pas que d'être <sup>16</sup> ? »

- 1 Saint Bonaventure, I S, d. 3 p. 1 a. 1 q. 1
- 2 Saint Bonaventure, I S, d. 8 p. 1 a. 1 q. 2
- 3 *Somme contre les Gentils*, I, 11
- 4 Ex 3, 14
- 5 *Somme théologique*, I q. 2 a. 1 ad 1
- 6 *Somme théologique*, I q. 2 a. 1 ad 2
- 7 *Commentaire sur le de Trinitate de Boèce*, q. 1 a. 3 ad 6. Deum esse, quantum est in se, est per se notum, quia sua essentia est suum esse - et hoc modo loquitur Anselmus - non autem nobis qui eius essentiam non videmus. Sed tamen eius cognitio nobis innata esse dicitur, in quantum per principia nobis innata de facili percipere possumus Deum esse.
- 8 Étienne Gilson, *Le thomisme*, p. 64
- 9 Ro 1, 19-21
- 10 Vatican I, *Dei Filius*, ch 2, DB 1785
- 11 Vatican I, *Dei Filius*, DB 1806
- 12 *Histoire de la philosophie moderne*, p. 168
- 13 *Discours de la méthode*, 4<sup>e</sup> partie ; *Méditations métaphysiques*
- 14 *Critique de la raison pure*, Deuxième division, Livre II, ch. 3
- 15 *De Veritate*, q. 10, a. 12
- 16 *Élévation sur les mystères*, 1<sup>e</sup> semaine, 1<sup>e</sup> élévation, 1727

## Calendrier trimestriel - Dates à retenir

### REPRISE DES COURS DE CATÉCHISME

#### Pour les adultes débutants

Mercredi 6 septembre à Villepreux

#### Pour les adultes

Mercredi 13 septembre à Versailles

#### Pour les enfants

Mercredi 13 septembre à Versailles

#### Pour les adolescents

Mercredi 13 septembre à Villepreux

### PÈLERINAGE DE POISSY

Samedi 30 septembre

### RÉCOLLECTIONS MENSUELLES DU PRIEURÉ

#### Pour les messieurs à Villepreux

Le mercredi 6 septembre  
6h Messe, 6h30 Méditation, 6h50 Café

#### Pour les mères de famille à Bailly

Le jeudi 12 octobre  
9h Messe, 9h35 Café, 9h55 Conférence, 10h40 Chapelet

## Saint Vincent de Paul (X), par l'abbé Vincent Gélineau

Tel un fleuve calme et puissant, notre saint recueille, régularise, conduit et entraîne d'un même élan concours et résistances, entreprenant les œuvres au lieu et à l'heure fixés par la Providence.

Le plus efficace de ces concours fut celui du comte et de la comtesse de Joigny. Depuis 1617, et la première mission de Folleville, Marguerite de Gondi ne cachait pas sa préoccupation de sanctification du peuple par des missions périodiques. Son mari entraînait sans peine dans ses vues, de même son beau-frère archevêque de Paris, Jean-François de Gondi. En 1624, l'archevêque propose à Monsieur Vincent de devenir principal du collège des Bons-Enfants, rue Saint-Victor, qui accueillait une petite dizaine de pensionnaires. Le bâtiment du XIII<sup>e</sup> siècle est dans un piteux état et Vincent de Paul ne s'y installe pas tout de suite. En effet, la comtesse était pieuse mais également possessive et ne tenait pas à ce que son aumônier quitte la famille, sans se rendre compte que cet état de fait rendait difficile le développement de l'œuvre qu'elle souhaitait pourtant si vivement. Patient et délicat, notre saint attend l'heure de la Providence et laisse les pieux époux poser les bases juridiques de la congrégation de la Mission. Le contrat est signé le 17 avril 1625. Par celui-ci, saint Vincent doit s'adjoindre dans l'année six ecclésiastiques, ou autant que le revenu de 45.000 livres de la fondation le permettrait, tous « de doctrine, piété et capacité connue », libres de tous liens du côté des bénéfices, charges et dignités ecclésiastiques, avec pouvoir d'appliquer entièrement, sous le bon plaisir des évêques, au salut du pauvre peuple des champs par la prédication, les catéchismes et les confessions générales.

Deux mois plus tard, la Providence intervient par la mort de Mme de Gondi, le 23 juin 1625, assistée



*Urbain VIII, pape de 1623 à 1644*

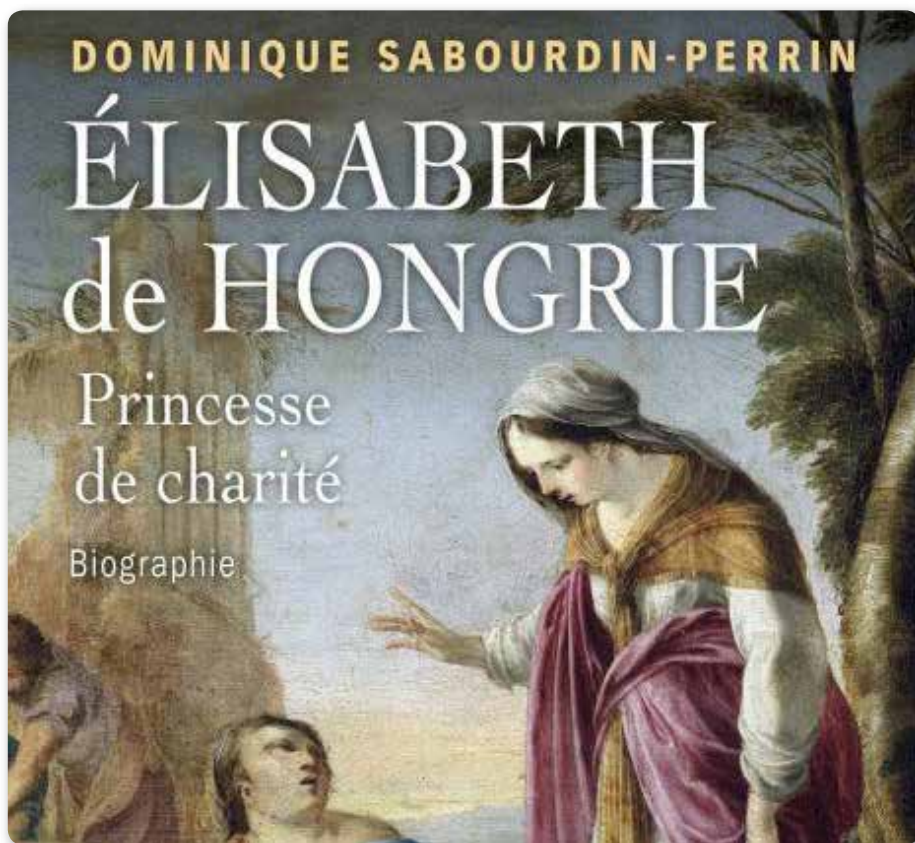
par son pieux directeur. Aussitôt, Vincent de Paul se rend auprès du général des galères à Marseille pour lui annoncer la triste nouvelle et le consoler. Vivement touché par la douleur, M. de Gondi prend ses distances avec le monde, prend la résolution d'entrer à l'Oratoire et laisse au saint toute latitude pour s'établir au collège des Bons-Enfants.

À l'automne 1625, Vincent s'établit avec Antoine Portail, un prêtre qui l'avait secondé dans ses différentes tâches chez les Gondi. Avec un autre prêtre, probablement M. Belin, chapelain de Villepreux, ils partent aussitôt prêcher de village en village. Au passage, voyant les fruits de leurs missions, quelques bons ecclésiastiques les rejoignent.

Lorsqu'on lui soumet le contrat de fondation, le 24 avril 1626, l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi n'hésite pas à le reconnaître et à le louer. Le 4 septembre, Vincent s'associe ses trois plus fidèles collaborateurs par un acte notarié. Tous les quatre s'engagent à vivre ensemble en manière de congrégation et à s'employer au salut du peuple des champs. Avec Antoine Portail, François du Coudray et Jean de la Salle, la congrégation de la Mission était fondée.

Au mois de mai 1627, Louis XIII donne à la nouvelle congrégation son existence légale, ce qui suscite aussitôt une inquiétude chez les curés de Paris qui craignent de voir leurs revenus diminuer. Tout en invitant les missionnaires à la vigilance, le Parlement approuve l'acte royal. Il ne reste plus qu'à obtenir l'approbation romaine. Là encore, la patience du saint est mise à rude épreuve puisqu'il essuie deux refus en 1628. Certaines communautés ne pouvaient admettre que des statuts nouveaux et différents des leurs fussent approuvés par la Propagande. Savait-il que le cardinal de Bérulle lui-même combattait ses projets ? Sans se décourager, il envoie François du Coudray à Rome pour le représenter et lui indique la tactique à suivre : « Vous devez faire entendre que le pauvre peuple se damne faute de savoir les choses nécessaires au salut et faute de se confesser ... Faites entendre qu'il y a de longues années que l'on pense à cela et qu'on en a l'expérience. » Comment résister à un tel langage qui résume en quelques mots les dix années écoulées depuis la mission de Folleville ? De fait, la négociation eut une fin heureuse : le 12 janvier 1633, le pape Urbain VIII accordait, par la bulle *Salvatoris Nostri*, tout ce que le saint demandait.

## Élisabeth de Hongrie, Princesse de charité, lu par l'abbé Hanappier



Depuis la très célèbre biographie que lui consacra Charles de Montalembert en 1836, la personnalité de la sainte Landgravine de Thuringe n'avait pas ou peu attiré les historiens français. Dominique Sabourdin-Perrin vient combler ce vide par un ouvrage complet mais très accessible, qui s'attache autant à l'exactitude historique qu'à la physionomie particulière de la sainte. En historien moderne, l'auteur adopte une attitude réservée vis-à-vis des manifestations surnaturelles qui parsèment la vie de sainte Élisabeth. Ainsi, le célèbre miracle des roses ou celui du lépreux sont estimés apocryphes.

Élisabeth, dite de Hongrie par sa naissance, nous transporte dans un monde aux antipodes du nôtre. À quatre ans seulement, elle quitte ses parents et son pays car elle est fiancée au fils du landgrave de Thuringe. Elle sera donc élevée à la cour de la Wartbourg jusqu'à son mariage, célébré alors qu'elle n'a que quinze ans. Malgré cela,

Élisabeth est une jeune fille heureuse et pieuse. Elle aime passionnément son mari, trouvant en lui un défenseur lorsqu'on l'accuse d'en faire un peu trop en dévotion ou en charité. Très tôt en effet, elle est touchée par la misère et l'injustice. À table, elle refuse de manger les viandes qu'on lui sert, car elle sait trop bien qu'elles sont le produit du vol et de l'exaction à l'égard des pauvres. Alors que sévit une grande famine, elle consacre tous ses revenus à approvisionner les pauvres et, comme ça ne suffit pas, elle s'ingénie de toutes les manières à trouver de l'argent pour pouvoir les nourrir.

Dans cette intense recherche de sainteté, Élisabeth a besoin du secours spirituel de l'Église. Profitant de l'installation des frères mineurs tout nouvellement fondés par le futur saint François, elle se place sous leur direction et rejoint le Tiers-Ordre franciscain. Plus tard, le pape Grégoire IX lui-même envoie un directeur spirituel en la

personne de Conrad de Marbourg. Cet inquisiteur, d'une sévérité fantastique, exige de sa dirigée le vœu d'obéissance absolu, ne lui ménageant pas les châtiments corporels. Le récit de ces macérations peut nous paraître incongru voire déplacé, et l'auteur lui-même trouve que Conrad de Marbourg exagère, mais il participe de l'élan mystique du XIII<sup>e</sup> siècle, spécialement tourné vers la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour un chrétien de ce grand siècle, être disciple du Christ demandait une incarnation du Christ et donc de ses souffrances en soi, comme l'ont bien montré les stigmates de saint François.

À vingt ans, son mari mort à la croisade, la jeune mère de trois enfants est déjà veuve. Refusant de se remarier pour se consacrer à Dieu et vivre dans la pauvreté, elle se trouve en butte à l'hostilité de son entourage. Des épisodes, dans lesquels il est difficile de démêler l'histoire de la légende, montrent la misère à laquelle la duchesse est contrainte, misère qu'elle accepte avec joie pour s'identifier au Christ. Le retour des compagnons de croisade de son mari améliore sa condition et lui permet, tout en conservant pour elle la pauvreté, de reprendre ses œuvres de miséricordes. Épuisée de cette vie de mortifications et de charité elle meurt à seulement vingt-quatre ans.

Très admirée de son vivant, elle est canonisée en un temps record. Son culte connaît un immense succès, jusqu'à la Réforme qui supprime toute dévotion envers elle, comme envers tous les saints.

On regrette la postface d'un pasteur qui vient bien mal à propos parler d'unité autour de sainte Élisabeth, sous prétexte que Luther lui-même l'aurait admiré et aurait gardé une relique.



## L'adoration du Sacré-Cœur, Étienne Jeurat, 1762, par Mme Tilloy

Dans le déambulatoire de la cathédrale Saint-Louis, l'autel d'une des chapelles de gauche est surmonté d'un tableau peu séduisant au premier abord : on y voit, au premier plan, deux grands anges en adoration devant l'Agneau immolé sur le Livre aux sept sceaux, d'après l'Apocalypse. Au-dessus, de part et d'autre, des angelots portent les instruments de la Passion en se tournant, pour les uns vers l'Agneau, pour les autres vers l'image du Sacré-Cœur dont le rayonnement se confond avec celui de la Sainte Trinité, figurée par un triangle frappé du tétragramme (le nom de Dieu en hébreu). Ce tableau, réalisé en 1762, fait partie d'un ensemble d'œuvres commandées pour orner l'église royale achevée en 1754.

Son sujet est à mettre en relation avec la dévotion de la reine Marie Leszczyńska, grande promotrice du culte du Sacré-Cœur, tout comme son père, le duc de Lorraine. Tous deux avaient pour confesseurs des jésuites, fidèles continuateurs du bienheureux Claude de la Colombière, le confident de sainte Marguerite-Marie. Ceux-ci avaient diffusé cette dévotion de façon spectaculaire : en 1750, on comptait quelque 700 confréries du Sacré-Cœur en France, dont une établie à l'église Notre-Dame de Versailles en 1742, « sous l'autorité de Mgr l'archevêque de Paris et les auspices de la reine ».

Mais d'où le peintre a-t-il tiré l'idée de sa composition ? À vrai dire, rien ne le disposait à répondre à une commande de ce type : né à Paris en 1699, baptisé à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il intégra l'Académie royale de peinture en tant que « peintre d'histoire », le genre le plus renommé. Pourtant, ce qui fit sa réputation, ce furent des scènes de genre figurant la vie

parisienne. Autant dire que le sujet de *L'Adoration du Sacré-Cœur* dut lui poser problème...

Où trouver l'inspiration ? La représentation du Sacré-Cœur sur la poitrine-même de Notre-Seigneur, telle qu'elle se généralisera au XIXe siècle, n'était qu'une des représentations possibles. Les illustrations des manuels des confréries du Sacré-Cœur offraient bien d'autres solutions : Cœur blessé rayonnant adoré par Notre-Dame et des saints ou même par une foule de fidèles, placé au centre d'une nuée où apparaissent des têtes d'angelots, surmonté d'une représentation de la colombe du Saint-Esprit et de Dieu le Père ; associé à une scène d'adoration du Saint-Sacrement... Les combinaisons étaient innombrables.

Étienne Jeurat s'est peut-être inspiré du frontispice des Instructions, pratiques et prières pour la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus... publié à Paris : l'édition de 1723 montre deux grands anges agenouillés en adoration devant une représentation de la Sainte Trinité, où un Cœur souffrant cerné d'une couronne d'épines tient la place du Christ. Mais il a enrichi ce motif avec l'Agneau et les instruments de la Passion, tandis qu'une inscription, placée sur l'autel de l'Agneau, nous donne la clé de lecture : « *Sic nos dilexit* ».

Il faut convenir que cette représentation est complexe et la composition maladroite : le motif du Cœur est placé trop

haut pour être vu spontanément ; le tableau fonctionne comme un discours à déchiffrer plutôt que comme une image qui touche la sensibilité pour parler à l'âme. Mais, une fois décrypté, il est bien nourrissant : Dieu (qui aurait gagné à être représenté par le Père penché vers son Fils dans l'esprit d'un « Trône de Grâce ») nous a tant aimés qu'il a livré pour nous son Fils unique, afin que tous ceux qui croient en Lui possèdent la vie éternelle (Jn 3, 16) ...

En janvier 1765, Rome approuva enfin le culte du Sacré-Cœur. Marie Leszczyńska lui érigea un autel dans la Chapelle Royale de Versailles. Tandis que les jésuites étaient expulsés de France...

